



SUD | CFE-CGC | CGT | FO |

[Michelin en crise : fermetures d'usines, emplois menacés et avenir incertain, l'intersyndicale demande des réponses.](#)

**Le groupe Michelin traverse une période de turbulences sans précédent.** La stratégie de recentrage sur la valeur, mise en œuvre depuis fin 2022, a entraîné une chute drastique des volumes de ventes et des fermetures d'usines à travers le monde, notamment en Europe.

**Les raisons de cette crise sont multiples :**

- **Concurrence accrue**, suite à la montée en puissance de producteurs asiatiques.
- **Changements de comportement des consommateurs** : la demande en pneus diminue avec la transition électrique et l'allongement de la durée de vie des pneus.
- **Choix stratégiques de Michelin** : le Groupe a privilégié les investissements dans des pays à bas coûts salariaux, au détriment de ses sites historiques en France.

**En France, la situation est particulièrement alarmante.** Les pertes de production sont considérables et les perspectives d'avenir s'assombrissent.

Les conséquences pour les salariés sont lourdes :

- **Suppressions d'emplois** : Des centaines de postes ont déjà été supprimés depuis plusieurs années et de nouvelles suppressions sont à craindre.
- **Inquiétude pour l'avenir** : Les salariés des sites menacés vivent dans l'incertitude depuis de nombreux mois.
- **Détérioration des conditions de travail** : Les salariés sont soumis à une pression accrue pour maintenir la productivité malgré les baisses de volumes.

Par conséquent, en avril 2024, le Comité Social et Économique Central (CSEC) de Michelin a lancé une procédure de droit d'alerte économique pour les usines les plus menacées : Cholet, Joué-lès-Tours et Vannes.

**Octobre 2024 : devant le mutisme persistant de l'employeur et sans réponse claire au droit d'alerte, l'intersyndicale réclame des mesures urgentes pour préserver l'emploi et garantir un avenir durable aux sites en difficulté.** Dans ce contexte, nous demandons à l'entreprise une réunion d'urgence avec les Directions Industrielles concernées pour échanger sur les conclusions de ce rapport, les pistes proposées par l'expert et examiner les solutions envisagées par l'entreprise à court terme afin de redonner des perspectives à ces sites et leurs salariés. **Nous attendons de l'entreprise respect, transparence et responsabilité.**